



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB 05.08.2022

Numéro de publication: HR02-1005536155

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation SI Rialto B Crans SA, Crans-Montana

SI Rialto B Crans SA
c/o Joseph Adjadj
Imm. Rialto B
3963 Crans-Montana

SI Rialto B Crans SA, à Crans-Montana, CHE-102.712.164, société anonyme (No. FOSC 114 du 16.06.2021, Publ. 1005219530). Modification des statuts: 29.07.2022. Nouveau but: La société a pour but l'achat, la location, la vente et la revente de tous immeubles, la construction d'immeubles de rapport et de leurs dépendances, la gestion, l'administration, l'exploitation des dits immeubles, l'aliénation de tout ou partie de ces immeubles par voie de vente, d'échange ou d'apport en société, la location d'appartements, de garages, de magasins ou d'autres locaux existant ou de leur dépendances et généralement toutes opérations immobilières, financières ou commerciales se rapportant directement ou indirectement à l'objet social. Nouveaux faits qualifiés: [biffé: La société se propose d'acquérir de la société Rialto Crans SA, de siège social à Chermignon, les parcelles suivantes, sises sur la commune de Montana, à savoir: - Art. M.F. - fol. 463 - No 10 - Revers de la Moubra - 921 m2 - chemin 7 m2 - Art. M.F. - fol. 468 - No 10 - Revers de la Moubra - pré - 418 m2 - chemin 8 m2 - Art. M.F. - fol. 469 - No 10 - Revers de la Moubra - pré - 349 m2 - chemin - 7 m2 - Art. M.F. - fol. 10 - No 466 - 267 m2 sur la commune de Chermignon: - 860 m2 à détacher de la parcelle primitive No 2 b de 1950 m2 et formant la nouvelle parcelle 2 b1 de 860 m2 pour le prix de CHF 130.-- le m2, faisant en tout et pour tout pour 2837 m2, la somme de CHF 368'810.--, à payer CHF 150'000.-- par reprise d'hypothèque et le solde, soit CHF 218'810.-- par compensation de créances]. Nouvel organe de publication: FOSC. Nouvelles communications: Communication aux actionnaires: par courriel ou par lettre recommandée. Le 1er mai 2021, les actions au porteur ont été converties de par la loi en actions nominatives. Par décision de l'assemblée générale du 29.07.2022 les statuts de la société ont été adaptés à la conversion. [biffé: Le 1er mai 2021, les actions au porteur ont été converties de par la loi en actions nominatives. Les statuts de la société n'ont pas encore été adaptés à la conversion, mais devront l'être lors de la prochaine modification.]. [biffé: Les communications et convocations sont adressées aux actionnaires par pli chargé si tous les actionnaires sont connus]. [Modification des statuts sur des points non soumis à publication].

Registre journalier no 2796 du 02.08.2022

Précédente publication dans la FOSC: no 114, Date: 16.06.2021

Point de contact: Registre du commerce du Valais Central